

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENTS NUMÉROS 702 ET 706

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **5 septembre 2023**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 702** relatif aux modalités de publication des avis publics;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 706** modifiant le *Règlement numéro 610 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité.*

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication. Toute personne intéressée peut les consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 13 septembre 2023.



Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière